

# La Lettre de FRANCINOV

## Editorial

Chaque année qui s'achève laisse l'impression d'avoir été exceptionnelle. Et pourtant, la distance et le temps faisant leur œuvre, elle apparaît bientôt plus banale, avec son lot imprévu, favorables aux uns, désagréables aux autres. L'an 2011 aura donc été exceptionnel. Vraiment ?

Quelques évènements invitent-ils à l'affirmer ? Le « printemps arabe » par exemple qui a vu sombrer quelques dictatures devant la rue. Des tyrans sont partis, mais combien d'autres avant eux ? La démocratie reste possible mais subit les attaques de candidats au pouvoir pour qui elle n'est pas une priorité. C'est du déjà-vu.

La récession est engagée en Europe, légère et courte en France promet-on. C'est toujours une épreuve difficile pour les entreprises et ceux qu'elles nourrissent. La sortie de crise fait des perdants. Elle fait aussi des gagnants qui ont su préparer les changements – nouveaux marchés, nouvelles technologies – et ont survécu aux difficultés. Ne pas sombrer et innover pertinemment, voilà le Graal !

L'Europe attend l'Europe mais l'Europe a des délicatesses de diva. L'union monétaire a bénéficié à tous ceux qui l'ont rejointe mais elle a besoin de plus d'intégration politique. Alors chacun des gouvernements se drape d'indépendance. Le bateau coule et ils commandent à l'orchestre de jouer leurs hymnes nationaux. Quelle cacophonie ! Il faut à l'Europe un homme (femme) historique. Pas sérieux s'abstenir.

Et les marchés, triomphants mais craintifs. Ils se nourrissent de promesses mais s'enfuient à la moindre rumeur. La dette augmente : ils tremblent de la banqueroute. La dépense diminue : la récession les terrifie. Le *squeeze* parfait.

Nous avons tous besoin d'une année 2012 exceptionnelle. De chefs d'entreprises qui prennent foi en l'avenir, investissent et innovent. De banquiers qui consacrent l'argent à les appuyer plus qu'à spéculer. De politiques qui mesurent des enjeux et mobilisent les énergies. De citoyens qui se mobilisent prennent leur part des efforts indispensables.

Francinov vous souhaite une telle année exceptionnelle.

Jean-François Lemette  
Président de Francinov

## DERNIERE REUNION : LES PROJETS

### Réunion du 7 décembre 2011, Au Centre de Musique Baroque de Versailles

o o o

#### 1. *Les Entreprises Individuelles à Responsabilité Limitée*

Par Maître Thierry PAIRON, avocat au Barreau de Bobigny

Il s'agit d'un nouveau cadre juridique pour l'entreprise, intermédiaire entre deux statuts déjà connus : l'entreprise individuelle (EI) et l'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL). Comme l'EI, l'EURL est dépourvue de personnalité morale alors que l'EURL est une société commerciale proche de la SARL. La création d'une EURL et son fonctionnement sont simples : un simple enregistrement au registre du commerce ou des métiers, pas de statuts, pas de capital social, pas de comptes approuvés, etc. La différence est que l'entrepreneur n'apporte plus l'ensemble de son patrimoine en garantie à ses créanciers mais une partie définie de celui-ci (le patrimoine « affecté »). L'EURL est assimilée à une EURL sur le plan fiscal – elle peut opter pour l'impôt sur les sociétés, sinon le micro-BIC ou le micro-BNC – et social – l'entrepreneur relève du régime des non-salariés. Comme l'associé unique d'une EURL, l'entrepreneur en EURL est tenu de déposer ses comptes chaque année au registre auquel il s'est immatriculé.

L'EURL représente certes une avancée par rapport à l'EI mais la limitation de l'engagement de l'entrepreneur peut rendre lui plus difficile l'accès au crédit. Par contre en cas de croissance de l'activité ou de cession de l'entreprise l'EURL garde les inconvénients de l'EI et se révèle moins pratique que l'EURL. [CR J-F L]

#### 2. *Verrouillage automatique d'un poste de travail informatique dès que l'utilisateur s'en éloigne*

Par Monsieur Stéphane CANET, Président de **VigiLock**,  
[stephane.canet@vigilock.com](mailto:stephane.canet@vigilock.com)

VigiLock vise le marché des grandes entreprises sensibles, des secteurs aéronautique, défense, banque, laboratoires pharmaceutiques, etc...

Dans ces secteurs d'activité, la règle est que: dès que l'on quitte son poste de travail (ne serait-ce que pour quelques minutes), celui-ci doit être verrouillé. Dans les faits, cette règle n'est presque jamais respectée, bien que les salariés y soient sensibilisés.

Le système VigiLock (breveté en France, extensions internationales en cours) permet de faire en sorte que dès que l'utilisateur attré d'un ordinateur sort d'une bulle d'environ 3 mètres autour de son poste de travail, celui-ci va se verrouiller automatiquement. A l'inverse, lorsqu'il rentre à nouveau dans la bulle des 3 mètres, son poste va se déverrouiller automatiquement.

### 3. Le robinet qui ne gèle pas

par Monsieur Jean-Claude BOUSCAUD, inventeur, 06 12 28 51 82

Il s'agit d'un dispositif antigel de distribution d'eau, brevet déposé en France en cours dans d'autres pays. C'est un robinet qui permet, en plus de l'ouverture ON/OFF de l'eau, de vidanger le contenu des tuyaux dans un regard.

Il ne nécessite aucune énergie, donc aucun raccordement autre qu'au réseau d'eau

Un tour de clef et le circuit est fermé. Un second tour de clef et le circuit est vidangé.

En mode été pas de vidange car pas de risque de gel.

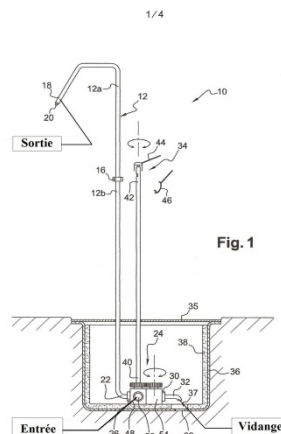
En mode hiver le robinet se vidange à la fermeture. L'intégralité du dispositif est mécanique.



Il trouve son utilité sur tous les chantiers de bâtiment ; en industrie sur tous les points d'eau extérieurs ; en agriculture pour les abreuvoirs, salle de traite.

Dans les communes : pour l'hivernage des camping-cars ; dans les cimetières, les parcs et jardins ; pour les fontaines publiques.

Les particuliers peuvent utiliser le système en robinet d'arrêt sortie compteur, dans les résidences principales, maisons de campagne, mobil-homes.



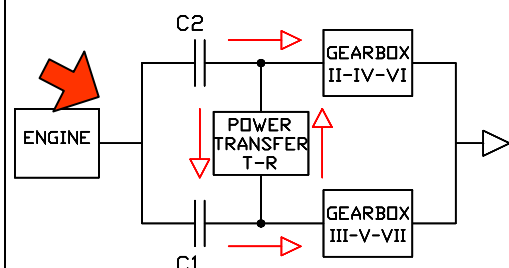
### 4. POWER TRANSFER DCT, une famille de transmissions automobile innovantes

par Monsieur Pascal THERY, Théry Ingénierie, inventeur, pascalthery@sfr.fr

Les transmissions automobiles « DCT » (Dual Clutch Transmission), constituent pour les boîtes automatiques un nouveau standard en termes de réduction de consommation et d'émission de gaz polluants, ainsi que d'agrément de conduite.

Lancés par Volkswagen en 2003, puis par Ford, Renault, Daimler, Fiat..., les productions actuelles ont prouvé l'intérêt de cette nouvelle technologie, ainsi que l'acceptation du marché.

Toutefois pour atteindre une généralisation sur les différentes gammes de véhicule, il est nécessaire d'apporter à cette technologie des progrès substantiels permettant d'améliorer les rendements et donc la consommation, et de réduire les coûts.



Le concept POWER TRANSFER DCT est une innovation comportant une liaison additionnelle entre les arbres d'entrée, utilisant des technologies connues, qui permet de réaliser des rapports de vitesse supplémentaires. On obtient ainsi une boîte de vitesses à 7 rapports nettement plus compacte, une réduction de la masse et une baisse des coûts. Une famille de produits 6/7 vitesses, comprenant des versions hybrides, peut être dérivée sur cette base.

### 5. La protection des brevets

par Monsieur Gérard de VILLEROCHÉ, inventeur

M. de Villeroche est l'inventeur mondial dans différents domaines concernant l'automobile. Il détient différents brevets valables en Europe, Etats-Unis, Japon et notamment ceux des produits appelés GPS. Ces derniers ont été plagiés par des firmes notamment américaines. Bien que ses droits aient été reconnus par les tribunaux à différentes occasions, elles refusent d'acquiescer les redevances et l'obligent à des contentieux successifs.

Il est nécessaire de se protéger par des brevets mais ce n'est pas suffisant. Encore faut-il être préparé aux longs processus pour les faire reconnaître et être aidé efficacement. [CR. J-F L]

## L'AGENDA

### Prochaines réunions Francinov 2011-2012

8 février 2012,  
à 19 heures

Ecole Européenne  
d'Intelligence Economique  
7, rue des Réservoirs à Ver-  
sailles

- 28 mars 2012
- 9 mai 2012
- 20 juin 2012

### Quelques évènements

- Techinnov – Innovation et développement  
Jeudi 16/02/2012  
à Orly  
[www.techinnov-orly.com](http://www.techinnov-orly.com)
- Industrie Paris 2012  
26 au 30 mars 2012  
Paris-Nord Villepinte  
[www.industrie-expo.com](http://www.industrie-expo.com)
- Ecobat 2012  
7-9 mars 2012  
Paris-Porte de Versailles  
Hall 5.1  
[www.salon-ecobat.com](http://www.salon-ecobat.com)

## COTISATIONS

Exercice 2011/2012

Adhérent individuel : 80 €

Cotisation société : 310 €

TPE (<10 salariés) : 160€

professionnel : 160€

Etudiants : 20 €

Chèque à l'ordre de FRANCINOV,  
à envoyer à FRANCINOV

35 rue de la Paroisse

BP 20513

78005 Versailles Cedex

SITE WEB [www.francinov.net](http://www.francinov.net)

FRANCINOV—Association loi 1901

35, rue de la Paroisse—BP 20513—78005 VERSAILLES CEDEX—Tél. 09 54 48 79 78—Fax 01 30 83 79 78

Internet : <http://www.francinov.net>—Email : [innovation@francinov.com](mailto:innovation@francinov.com)